



# AVIS PUBLIC

---

## ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE L'ANNÉE 2024

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, à l'effet que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf procèdera à l'adoption du budget de fonctionnement et du programme triennal des immobilisations pour l'année 2024, lors d'une séance extraordinaire, qui sera tenue exclusivement à cette fin le 7 décembre 2023 à 19 h.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le plan triennal des immobilisations pour l'année 2024.

Toute personne intéressée est invitée à assister à cette assemblée qui se tiendra à la salle du conseil située au 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf, GOA 4A0

Donné à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 24<sup>e</sup> jour de novembre 2023

Fait à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 24 novembre 2023.

---

Serge Allaire, directeur général

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil et dans un journal local, le 24 novembre 2023

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24<sup>e</sup> jour de décembre 2023.

---

Serge Allaire, directeur général